

1 – Objectifs et programme.

L'objectif du cours d'histoire est double. D'une part, il s'agit de vous apporter les **connaissances** essentielles sur l'histoire de notre temps, pour vous permettre d'acquérir ou de perfectionner une **mémoire du XX^e siècle**, ainsi que la maîtrise des principaux **concepts** politiques, sociaux, économiques ou juridiques qui facilitent la compréhension de l'actualité. D'autre part, il nous faut vous donner les **outils méthodologiques** pour une analyse **critique et argumentée** des documents et des événements historiques. Cela se fait par l'apprentissage du commentaire de document et de la dissertation ou, plus modestement, de la composition écrite. Une bonne pratique de ces deux exercices est importante, aussi bien dans l'optique d'études supérieures ou de concours, que pour le développement de la culture et de l'esprit critique personnel.

Il est proposé pour cela de centrer le programme sur l'Europe et la France au XX^e siècle. Le choix des chapitres étudiés, forcément subjectif, a été fait en fonction de ce qui nous semble essentiel à la compréhension de notre époque, en préférant étudier moins de questions, mais de manière approfondie, plutôt que d'effectuer un survol plus complet mais plus superficiel aussi. Nous espérons ainsi pouvoir vous donner une vision significative (mais non exhaustive) et intéressante de l'histoire récente, sans pour autant trop surcharger votre mémoire (qui sera néanmoins sollicitée...) ni sacrifier l'acquisition des méthodes historiques (ce qui demande rigueur et persévérance !). Cette année, le programme se divise en quatre grandes parties :

- A- les régimes totalitaires (origines, fonctionnements, idéologies, chutes);
- B- la 2^{de} Guerre mondiale (étapes, guerre totale, guerre d'anéantissement, génocide)
- C- la Guerre froide (étapes, aspects)
- D- la France au XX^e siècle (années noires, vie politique depuis 45)

2 – Méthodes et modalités du contrôle des connaissances.

A) Types d'exercices.

Nous proposons de vous entraîner à deux types d'exercices qui sont fondés, chacun, sur des démarches différentes mais qui font appel, tous, à trois capacités (au moins) essentielles : acquérir et maîtriser des connaissances, faire preuve d'esprit critique, rédiger et exposer correctement et clairement des idées. Lors de l'examen final, vous aurez à effectuer ces deux types d'exercices (avec, bien sûr, une possibilité de choix – voir ci-dessous).

Les deux types d'exercices sont les suivants :

- Une **étude documentaire** (à réaliser en 1h30 environ) à partir d'une consigne qui vous poussera à utiliser le document mais aussi vos connaissances.
- Une **composition** : à partir d'une question ou d'une affirmation (exemple : « la Seconde Guerre mondiale : une guerre totale »), il faut être capable de poser une problématique, d'exposer des faits historiques de manière claire et ordonnée, d'en donner une interprétation. Plus modeste que la dissertation, cet exercice met en valeur l'esprit de synthèse et les capacités d'organisation et de rédaction.

B) Examen final.

L'épreuve d'histoire lors de l'examen final du DAEU dure **4 heures** et comporte deux exercices.

- L'exercice court, l'**étude documentaire**, est **noté sur 10 points** ; il est conseillé de lui consacrer 1h ou 1h30. Le candidat a le **choix** entre **deux** documents.
- L'exercice long, la **composition**, est **noté sur 10 points** ; il est conseillé de lui consacrer 2h30 ou 3 h. Le candidat a le **choix** entre **deux** compositions.